

CHUZELLES

informations



MARS AVRIL 2010



N° 106

Sommaire :

- Page 1 : Le mot du maire
- Page 2 : Conseil municipal du mars 2010
- Page 6 : Commission travaux et urbanisme
- Page 7 : Commission affaires scolaires et périscolaires
- Page 8 : Commission "affaires sociales" & commission communale d'action sociale (CCAS)
- Page 9 : Commission "cadre de vie"
- Page 10 : Sécurité civile
- Page 11 : Informations sportives
- Page 12 : Pêle-mêle
- Page 14 : Ça se passe à Chuzelles !
- Page 15 : Informations associatives
- Page 19 : Eté 2010

Responsable de publication : M.MOREL

Comité de Rédaction :
R.ALIX ; C.BOREL ; L.BUTHION ;
A. LE GOUGUEC ; G TOURNIER.

Le mot du maire

Nous avons été satisfaits de constater que vous êtes venus très nombreux à la réunion publique du 07 avril, où nous avons abordé les aménagements de sécurité du centre village et la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Concernant la révision du POS en PLU nous sommes actuellement dans la phase de diagnostic qui se déroulera sur une période d'environ 6 mois et qui sera suivie ensuite de l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). De ce PADD découleront les orientations d'aménagement puis les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Vous êtes actuellement nombreux à nous solliciter sur des cas particuliers mais il est encore trop tôt pour apporter des réponses précises. Nous vous tiendrons informés du déroulement de ce dossier au travers des différents médias (Chuzelles infos, internet etc...) et chacun aura la possibilité de s'exprimer lors de l'enquête publique.

Afin de formaliser l'organisation de la gestion d'un évènement de sécurité civile (phénomène climatique exceptionnel, problème sanitaire, accident majeur...) la commune a choisi de se doter d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Ce document détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes à mettre en œuvre. Il comprend également la réalisation d'un document d'information, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui sera distribué dans chaque foyer.

Samedi 8 mai, nous étions nombreux devant le monument aux morts lors de la commémoration de la 2^{nde} guerre mondiale. Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de ce conflit, j'ai eu le plaisir de remettre à Mr Claude EYMIN et Mr Marcel MAS un diplôme d'honneur au titre de leur engagement lors de cette guerre. Par ce geste symbolique nous leur témoignons notre gratitude car c'est grâce à l'engagement de toutes ces forces combattantes que nous jouissons aujourd'hui de notre liberté.



Marielle MOREL



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2010

L'an deux mille dix, le 31 mars, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame Marielle MOREL Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 17

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2010

PRESENTS : Mme MOREL Marielle, Maire, R. ALIX, P. ALLARD, C. BOREL, L. BUTHION, C. COURNUT, G. GAVIOT-BLANC, O. HIRSCH, H. JANIN, A. LE GOUGUEC, MT. ODRAT, A. TRUCHET, G. VERNAY.

EXCUSES : MT. CARRET a donné pouvoir à L. BUTHION
B. DECHASSE a donné pouvoir à MT. ODRAT,
G. GONIN a donné pouvoir à H. JANIN jusqu'à son arrivée.

ABSENT : JL LESCOT.

SECRETAIRE : L. BUTHION

La séance est ouverte à 19h05.

G. GAVIOT-BLANC informe le conseil municipal que suite à une consultation, le cabinet d'urbanisme INTERSTICE sis à Assieu (38150) a été choisi par la commission d'appels d'offres, pour assister la commune dans la révision du Plan d'Occupation des Sols qui vaudra élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Madame Serratrice, représentant le groupement pluridisciplinaire constitué, composé du cabinet d'urbanisme Interstice, d'un paysagiste et d'un cabinet d'environnement est venue présenter le déroulement de l'étude.

Arrivée de G. GONIN (19h25)

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2010 ;

Le compte-rendu de la séance du 3 février 2010 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 16 : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SEYSSUEL

Rapporteur : Marielle MOREL

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a été sollicitée par la commune de Seyssuel afin de permettre aux Seyssuelois de fréquenter la bibliothèque municipale de Chuzelles aux mêmes conditions que les Chuzellois. En contrepartie, la commune de Seyssuel s'engage à

verser annuellement une participation financière aux frais d'acquisition des livres. Cette convention sera revue annuellement d'un commun accord, en fin d'année.

Le montant de la participation pour l'année 2010 est fixé à 1 500 €.

Une convention doit être conclue entre les deux communes. Applicable à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération, la convention sera valable jusqu'au 31 décembre 2010.

Après lecture du projet de convention par madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise madame le maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

DELIBERATION N°17 : THÉÂTRE SAINT-MARTIN : MODALITÉS D'ENCAISSEMENT ET DE FACTURATION DU SPECTACLE.

Rapporteur : Marielle MOREL

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le paiement par chèque des places du spectacle présenté par « Le Théâtre Saint-Martin » ayant été effectué par les administrés à l'ordre du Trésor Public, il y a lieu d'encaisser les recettes d'un montant de 370 € au compte 7062.

Le théâtre Saint-Martin sera par suite payé sur présentation de la facture d'un montant de 370 €. La dépense sera imputée au compte 6232.

Après délibération, les membres présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

DELIBERATION N°18 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES 2010.

Rapporteur : Olivier HIRSCH

M. HIRSCH donne lecture aux membres présents des propositions de subventions faites par la commission vie associative ainsi que des cotisations dues à divers organismes pour l'année 2010.

Associations	Année 2010	
	Normale	Exceptionnelle
ACCA	250 €	
GV gymnastique volontaire	300 €	200 €
Association Familiale Rurale	300 €	
Association des pêcheurs de la gère	250 €	
Chorale «Clef des chants»	500 €	
Club des anciens «Trait d'union»	150 €	
Ecole de musique	2 500 €	500 €
Harmonie	750 €	
Football Club de la Sévenne	800 €	
Football Club de la Sévenne (stage)	250 €	
Rugby Club Sévenne	650 €	
AFIPAEIM	250 €	
Bibliothèque pédagogique	100 €	
Prévention routière	100 €	
Délégation Education nationale	50 €	
Divers	1 100 €	
Sous-total	8 300 €	700 €
Total	9 000 € (compte 6574)	

Participations Organismes	Année 2010	
	Normale	Exceptionnelle
ADMR	3 300 €	
Chambre des métiers Isère	180 €	
Chambre des métiers Rhône	200 €	
Association des maires Isère	470 €	
PARFER	330 €	
Total	4 480 € (compte 6554)	

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19 : CREATION D'UN POSTE DE GARDE CHAMPÊTRE À TEMPS COMPLET

Rapporteur : Marielle MOREL

Madame le Maire informe les membres présents que la commune de Seyssuel a décidé de nommer à temps complet, soit 35 heures hebdomadaires, le garde champêtre qui est actuellement mis à la disposition de la commune de Chuzelles à hauteur de 50% de son temps de travail soit 17,5 heures hebdomadaires. De ce fait et pour permettre à la commune de Chuzelles de pourvoir à son

remplacement, la convention de mise à disposition du garde champêtre est prolongée de six mois, soit jusqu'au 31 août 2010.

Compte tenu de la charge de travail, à la fois administratif et « sur le terrain » et afin d'anticiper le recrutement il convient de créer un poste de garde champêtre à temps complet (la mission principale de garde champêtre correspondant à 60% de son temps de travail et la mission secondaire d'appui au service technique à 40% de son temps de travail).

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DELIBERATION N°20 : RÉGULARISATION FONCIÈRE

Rapporteur : Gilles GAVIOT-BLANC

La commission urbanisme a constaté qu'une voie communale, l'impasse du Royer, avait été inscrite dans l'inventaire des voies communales transférées pour compétence à la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois en 2007.

Des engagements avaient été pris par la municipalité antérieurement à l'élaboration de ce tableau de classement.

Aucun acte justifiant la propriété communale n'ayant été retrouvé, il convient, dans ce cas très particulier, de régulariser la situation foncière de cette voie en tant que voie communale afin de pouvoir mettre à jour les données cadastrales.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DELIBERATION N°21 : DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS COMMUNAUX AU SEIN DE SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Rapporteur : Marielle MOREL

Suite à la démission de monsieur Jean-Michel LUCAS de son mandat de conseiller municipal, il y a lieu de pourvoir à son remplacement au sein des trois syndicats intercommunaux suivants:

- Le Syndicat Intercommunal pour la Construction de la Gendarmerie de Chasse-sur-Rhône (SICOGEC) : Madame Marielle MOREL, Maire se présente et est désignée pour le remplacer en qualité de membre suppléant
- L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : Monsieur Patrick ALLARD, adjoint en charge des affaires sociales se présente et est désigné pour remplacer Monsieur LUCAS en qualité de membre titulaire,
- le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord de Vienne : Monsieur Hubert JANIN, conseiller municipal, membre suppléant du syndicat, se présente et est désigné pour remplacer Monsieur LUCAS en qualité de membre titulaire,

Monsieur André TRUCHET, conseiller municipal, se présente et est désigné en qualité de membre suppléant.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

DELIBERATION N°22: LOCALCOMMUNAL :
CONCLUSION D'UN BAIL COMMERCIAL

Rapporteur : Marielle MOREL

Madame le Maire rappelle aux membres présents qu'ils ont eu connaissance de l'historique du dossier et du courrier reçu du masseur-kinésithérapeute installé à Chuzelles.

Le local communal d'une superficie de 90 m² situé 62 rue du Verdier avait été proposé à la location à un masseur-kinésithérapeute. Afin de faciliter son installation, un bail précaire d'une durée d'un an et pour un montant mensuel de 480 € TTC avait été signé le 16 juin 2009.

À l'issue de ce bail, soit le 15 juin 2010, un bail commercial ferme et définitif d'une durée d'au moins six ans devra être conclu et le montant du loyer sera alors redéfini.

La valeur locative des locaux commerciaux du secteur se situe entre 8 € et 12 € le m². Afin de ne pas pénaliser cette activité, il est proposé de fixer la valeur locative du local à 6,50 € le m² (valeur inférieure au coût du marché). Le montant du loyer mensuel sera donc de 585 €. Une clause de révision triennale indexée sur l'évolution de l'indice de révision des loyers commerciaux publié par l'INSEE sera insérée au bail.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable par 14 voix pour, 1 voix contre (O. HIRSCH) et une abstention (G. GAVIOT-BLANC).

DELIBERATION N°23 : FIXATION DU PRIX DES COUPES DE BOIS COMMUNAL

Rapporteur : Gilles GAVIOT-BLANC

M. GAVIOT-BLANC informe les membres présents que chaque année les services techniques municipaux récupèrent une quantité variable (entre 5 et 10 tonnes) de bois coupé de différentes essences, issu de l'élagage des arbres situés sur la voie publique et/ou de nettoyage de sentiers communaux.

Souvent interrogé par les administrés sur la possibilité d'acheter ce bois, il convient d'en fixer le prix de vente comme suit :

- 15 € le stère de bois sur pied non coupé,
- 20 € le stère de bois sur pied coupé.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

COMPTE-RENDUS DIVERS SYNDICATS ET COMMISSIONS

Communauté d'Agglomération du Pays Viennois :

Commission âges de la vie : P. ALLARD informe les membres présents que lors de la réunion du 2 mars dernier ont été présentés :

- le compte rendu de la réunion de pilotage Téléalarme/SDIS. Le bilan 2009 fait état d'une progression constante des inscriptions au service (1612 abonnés en 2009). La convention avec le SDIS étant arrivée à échéance, une nouvelle convention a été conclue pour une durée d'un an reconductible avec les mêmes conditions financières. A également été évoqué le problème pratique de détention des clés des abonnés par les pompiers ; la solution d'un boîtier externe fixé à l'extérieur du domicile des abonnés est à l'étude.
- Le compte rendu du groupe de travail « Bien vieillir/vieillir ensemble » composé de membre de CCAS du secteur.
- Le lancement d'une étude sur le vieillissement en Pays Viennois par la CAPV.

Plan climat énergie : G. GONIN explique qu'un film a été présenté sur le sujet le 31 mars suivi d'une discussion.

Commission travaux : G. GONIN indique aux membres présents que les projets de travaux devant être financés pour partie par la CAPV devront être discutés et finalisés en premier lieu en interne au sein des communes avant d'être transmis à la commission travaux de la CAPV pour étude.

Commissions communales :

Commission cadre de vie : R. ALIX dresse le bilan de la journée environnement du 20 mars 2010 et déplore une faible mobilisation.

Plan intercommunal de sauvegarde – document unique : L. BUTHION indique qu'une seconde réunion a eu lieu avec madame le Maire, les adjoints et le groupe de travail constitué. Au cours de cette réunion la démarche de l'établissement d'un plan intercommunal de sauvegarde a été expliquée. Le diagnostic des risques a été amendé. L. BUTHION rappelle qu'il convient d'être vigilant quant au suivi du travail réalisé par le cabinet chargé d'assister la commune.

La création d'un annuaire de crise regroupant les coordonnées des entreprises de la commune susceptibles d'intervenir en cas d'incident majeur est en cours. Un point avec les autres communes sera fait le 6 mai prochain.

Dans le cadre de la préparation du document unique, une réunion s'est tenue en mairie avec les services techniques et le cabinet suivi d'un état des

lieux des locaux communaux en termes de plan d'évacuation, de signalétique de sorties de secours,...

Le document unique mis en forme sera remis à la Mairie d'ici fin avril.

Nuisances sonores en centre village : P. ALLARD fait part au conseil que suite aux nuisances sonores causées par les rassemblements de jeunes gens en centre village, il a rencontré une huitaine d'entre eux afin de leur rappeler quelques règles de civisme. Il leur a été demandé de réfléchir à la mise en place d'un projet commun dans un cadre précis (associatif). Une fois abouti, le projet pourra être discuté en mairie.

La gendarmerie de Chasse-sur-Rhône est avisée de la situation et effectue des contrôles réguliers.

Syndicat intercommunaux :

SIRCAT : P. ALLARD rend compte des points abordés lors de la réunion du syndicat le 16 décembre dernier :

- Le choix du cabinet d'assurance MAIF pour la couverture Dommage /Ouvrage du syndicat,
- Point sur les travaux 2010 : construction d'un service d'accueil de jour de 350 m² à St Maurice l'Exil (montant : 525 000 €) et travaux de rénovation au foyer Perret Gayet à Malissol (montant : 700 000 €). Le démarrage de ces opérations est prévu au 1^{er} semestre 2010 ; elles seront financées par deux prêts consentis auprès de la Caisse des dépôts et consignations au taux fixe indicatif de 3,37 % sur 20 ans.
- Bilan des travaux réalisés en 2009.

La prochaine réunion se tiendra le 7 avril 2010.

Syndicat Intercommunal Sports et Loisirs de la Sévenne : R. ALIX informe les membres présents que plusieurs réunions ont eu lieu :

Lors de la 1^{ère} réunion du 3 mars, le syndicat a voté les budgets à l'unanimité de la piscine et du centre de loisirs sans hébergement. Concernant le terrain de grands jeux, les représentants des communes de Chuzelles et Saint-Just-Chaleyssin s'étant abstenus au regard du coût de la construction des vestiaires, le budget a dû être présenté lors d'une seconde réunion le 22 mars à laquelle ont participé en préambule les Maires de Serpaize, Villette-de-Vienne et Chuzelles. Il a été convenu que les décisions impliquant d'importants investissements financiers seraient dorénavant présentées aux maires des communes adhérentes et donneraient lieu à une discussion en conseil municipal.

Syndicat Intercommunal d'aménagement hydraulique des 4 Vallées du bas Dauphiné :

G. GONIN explique que le contrat de rivière est en cours. Une réunion avec l'ensemble des communes adhérentes est prévue en avril. L'état du collecteur des eaux usées de Leveau sera contrôlé par caméra.

Conseil Général - conférence territoriale :

Madame le Maire fait part au conseil qu'un point a été fait sur les aides financières pouvant être octroyées aux communes dans le cadre de travaux. Le montant minimum des opérations susceptibles d'être subventionnées est de 15 000 €. Pour la commune, le projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire pourra être subventionné à hauteur de 20% sur 4 ans.

DIVERS :

Madame le Maire informe les membres présents que le conseil municipal de Chaponnay s'est opposé au SCOT du Grand Lyon en raison du projet de ligne de fret ferroviaire y figurant.

Indemnité d'un conseiller municipal : Madame le Maire indique que la suppression de toute délégation ainsi que les absences de monsieur Lescot, conseiller municipal, aux diverses réunions, commissions et conseils municipaux depuis mars 2009 justifient la suspension de l'indemnité mensuelle qui lui était allouée.

Commissions municipales : point sur l'organisation des réunions : l'organisation des commissions municipales et la fréquence des conseils municipaux ont été repensées. Afin d'éviter tout chevauchement de commissions municipales et/ou intercommunales, un planning sous forme de tableau, établi sur 2 mois, sera réalisé.

Réactualisation des prix de location des salles et emplacements communaux : le dossier est soumis pour étude à la commission vie associative. Une délibération sera prise ultérieurement. Les nouveaux tarifs seront applicables à la rentrée 2010.

Point sur les délégations du conseil municipal au maire :

Maîtrise d'œuvre pour la construction neuve d'un ensemble comprenant un atelier technique et un restaurant scolaire

Le marché a été attribué au cabinet GIROUD BARTHE, situé 12 montée Bon Accueil à Vienne (38200), pour un montant total de 100 800 € HT soit 120 556,80 € TTC.

Le marché a été notifié le 5 mars 2010. L'architecte en charge du dossier est Monsieur Sébastien BARTHE. La durée de réalisation des études de maîtrise d'œuvre est de 31 semaines (soit environ 8 mois).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Maire

M. MOREL



COMMISSIONS TRAVAUX ET URBANISME

INTEMPERIES

Cet hiver, Chuzelles s'est paré, à plusieurs reprises, de son beau manteau blanc. Ces différents épisodes neigeux ont eu des conséquences financières non négligeables pour la commune. Les dépenses pour l'année 2010 se décomposent ainsi :

- Coût du déneigement : 14 800€
- Coût du sel : 2 100€
- Mobilisation du personnel communal : 4 600€
- Réfection des routes endommagées :
 - o Les dégâts immédiats, nids de poule, que nos agents communaux ont rebouchés pour le compte de la CAPV : 1 000€
 - o Les dégâts à moyen terme : une réfection plus générale des chaussées sera nécessaire sur certains secteurs, notamment la route du Cloutrier : 7 000€



Malgré quelques mécontentements, les Chuzellois ont été, dans l'ensemble, compréhensifs face à la situation climatique exceptionnelle et aux moyens importants développés par la commune.

Nous tenions à remercier tous les Chuzellois qui ont participé de manière active au déneigement de la commune ainsi que tous ceux qui nous ont témoigné leur satisfaction.

REVISION DU POS EN PLU (Réunion du 7 Avril)

Le POS (Plan d'Occupation des Sols) actuel date de 1994, il apparaît donc nécessaire de lancer la révision de ce document et d'élaborer un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce PLU permettra de se mettre en concordance avec les nouvelles lois et les textes en vigueur. Il permettra également de définir dans le cadre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) le devenir de la commune et les orientations d'aménagement pour les différents secteurs de la commune. Cela va représenter un travail important pour l'équipe municipale et ce sera sans aucun doute un exercice difficile à réaliser.

Après le rappel du contexte de cette révision par M GAVIOT BLANC, adjoint en charge de l'urbanisme, Mme Valérie SERRATRICE du cabinet INTERSTICE, retenu pour assister la commune dans l'élaboration du PLU (avec le cabinet paysagiste VIVACE, et le bureau d'étude environnement EVINERUDE), présente dans le détail ce qu'est un PLU, les principales évolutions du PLU par rapport au POS, ainsi que le cadre réglementaire à respecter. Il apparaît au regard de ces éléments que l'élaboration d'un PLU est très différente de celle d'un POS. Enfin, le calendrier prévisionnel de cette révision est précisé; cette étude se déroulera sur une période de 2 ans.

Un débat avec l'assistance a permis d'aborder les sujets d'intérêt général et de répondre aux questions des Chuzelloises et Chuzellois.

AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE (Réunion du 7 Avril)

Cette deuxième réunion concernant la sécurité dans le centre village, sujet prioritaire pour l'équipe municipale, avait pour objectif de présenter à l'ensemble des Chuzellois l'étude réalisée avec l'assistance du bureau d'étude SAFEGE. Ce travail a été conduit par un comité de pilotage composé d'élus, de membres d'associations (Parents d'élèves, Vigilance), de riverains et de techniciens.

La municipalité a rappelé les objectifs poursuivis : réduire la vitesse des véhicules, améliorer la sécurité des piétons, gérer le stationnement et prendre en compte l'accessibilité pour le plus grand nombre. Ainsi, ont été présentés les différents travaux projetés : aménagements des carrefours existants, mise en place d'un carrefour à feux central, adaptation de l'éclairage public, requalification des espaces publics, réorganisation du stationnement, liaisons piétonnes et renforcement des signalisations verticales et horizontales. Cette étude s'inscrit bien entendu dans le cadre d'une réflexion plus globale, à l'échelle de l'agglomération viennoise avec le Plan de Déplacement Urbain mais aussi à l'échelle du département avec la réflexion sur le devenir de la traversée de la RD 36 dans le centre du village.

Le débat ouvert avec l'assistance a permis d'apporter des précisions sur des points techniques : largeur des trottoirs, fonctionnement du parking de l'école, vitesse des véhicules...



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

CARAMENTRAN 2010



Le bonhomme, préparé par les enfants de la garderie



Malgré la pluie, les flammes l'ont bel et bien emporté, symbolisant la fin de l'hiver, enfin !

EXERCICE INCENDIE



Encadrés de 4 adultes (2 municipaux et 2 membres de l'APE) certains en courant, d'autres dans le calme, les enfants ont participé à l'exercice incendie réalisé le 2 avril à l'école maternelle qui s'est déroulé sans encombre. En 39 secondes, les enfants étaient dehors contre 1 minute lors du précédent exercice.

MOSAÏQUE

Les enfants ont commencé l'approche de la mosaïque, en vue de leur projet pour la décoration de l'entrée principale de l'école primaire



Source : http://vanoisemosaique.over-blog.fr/pages/Projet_de_lecole_de_Chuzelles_dans_ilsere-2776731.html



COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES » **& COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

REPAS DES AINES

Une centaine de convives se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir, dimanche 7 mars à partir de midi au « mille club » invités par la commune et le CCAS pour partager le traditionnel repas annuel offert aux aînés.

Après les discours de bienvenue de Madame le maire et de Monsieur le président du club « le trait d'union », une composition florale a été remise à la doyenne et au doyen des convives présents ce jour.

Les élus et les membres du CCAS assurant le service ont fait leur possible pour que tout se passe bien...Ils n'ont pu, cependant, empêcher la neige de tomber, ce qui a un peu précipité le départ de certaines personnes redoutant des difficultés pour leur retour.

La journée fut fort appréciée par tous et, neige ou pas neige, il est prévu de se retrouver l'année prochaine à la même heure, au même endroit.....

INFO JEUNES

- MIJIR

La MIJIR est une association administrée par des élus locaux, des partenaires économiques et sociaux, des associations. Comme toutes les missions locales, elle constitue auprès du « Public Jeune » un partenaire incontournable du Service Public de l'Emploi.

Elle reçoit les jeunes âgés de 16 à 25 ans, non scolarisés, ayant besoin d'informations et de conseils sur leur recherche d'emploi, leur formation ou leur orientation. Elle s'efforce également de répondre à toutes les questions (santé, mobilité, logement) ainsi que de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Elle est financée par les communautés de l'agglomération de l'Isère Rhodanienne. Elle est le premier réseau d'accueil pour l'emploi des jeunes : sur le seul territoire du pays viennois, ce sont 1087 jeunes qui ont été accueillis au cours de l'année écoulée par les conseillers de la mission locale.

CONTACT Tél. 04 74 78 37 90 e-mail : vienne@-missionlocale.org

- RIVHAJ

- o Si vous avez moins de 26 ans et que vous souhaitez accéder à un premier logement,
- o Si vous vous posez des questions à propos de la recherche d'un logement, de l'élaboration de votre budget "logement" ainsi que des droits et devoirs du locataire

Renseignements ou rendez vous à

RIVHAJ 9 rue Laurent FLORENTIN 38200 vienne
Tél 04 74 53 20 92
rivhaj@cclaj-rhone-alpes.com

CONTACTS

Assistante sociale de secteur
Responsable ADMR à Chuzelles
Adjoint Affaires sociales

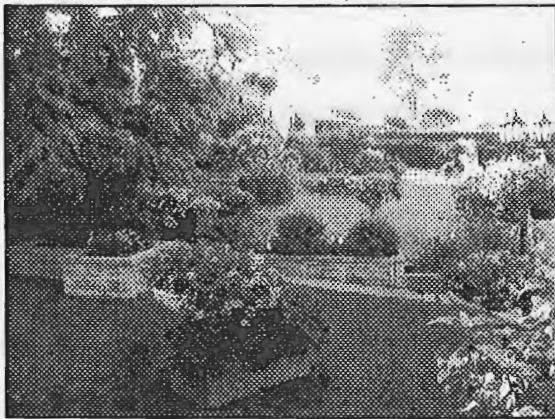
Mme JURDIC
Mme LAMURE
Mr ALLARD

tel 04 78 79 00 10
tel 04 74 57 92 83
tel 04 74 57 90 97 (mairie)



COMMISSION CADRE DE VIE

❖ Palmarès concours des maisons fleuries 2009



- ❖ **Bordure sur la voie publique :**
FOREST Albert et NORMAND Pascal
- ❖ **Jardin visible sur la voie publique :**
BARRALON Danielle, BRUN Antoine,
GAYVALLET Daniel, LEYSIN Raymond et
PRAS Marcel
- ❖ **Jardin intérieur :**
AVALLET Danièle, FAURE Maurice,
GARCIA Daniel, PRAS Georges
et REGAL Joseph

- ❖ **Balcon ou terrasse sans jardin :**
BERTOCHE Christian, MAS Marcel, VENDEVILLE Marie-Noëlle
- ❖ **Terrasse avec jardin :**
CARRET Michel et MEYER Marc
- ❖ **Hors concours :**
BELLON Jeannine, BOUCHER Pierre, DIGONNET Nicole, ESCOFFIER Raymond et
PALIN Henri
- ❖ **Encouragement :**
DIGONNET Louis

La commission a également décerné cette année son **coup de cœur** récompensant le travail réalisé et la qualité du fleurissement. A l'unanimité celui-ci a été attribué à M et Mme BRUN Antoine

Chacun des lauréats s'est vu remettre un bon d'achat ainsi qu'une composition florale. Félicitations à toutes et tous pour la qualité du fleurissement !

❖ Bilan journée environnement du samedi 20 mars :

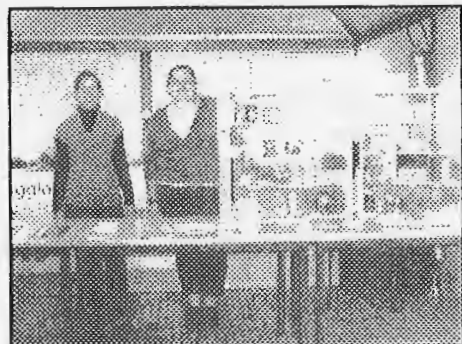
Dans sa nouvelle version, la journée environnement organisée par la commission cadre de vie a connu un succès mitigé.

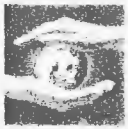
La matinée, consacrée au nettoyage de la commune, a réuni une vingtaine de personnes réparties dans le centre village, au lieu dit Boussole et au stade. La valeur d'un camion de détritux divers a pu être collectée ! Des efforts sont encore à fournir pour préserver l'environnement sur la commune !

En marge de cette journée, un forum sur l'environnement était organisé au Mille Club. Malheureusement les Chuzellois ne se sont pas déplacés en masse pour découvrir cette exposition.

L'après midi, quelques marcheurs ont pu parcourir le sentier de randonnée des Poyardes qui a été ré-ouvert au cours de l'année 2009.

Un grand merci à tous les acteurs de cette journée mobilisés pour une bonne cause !



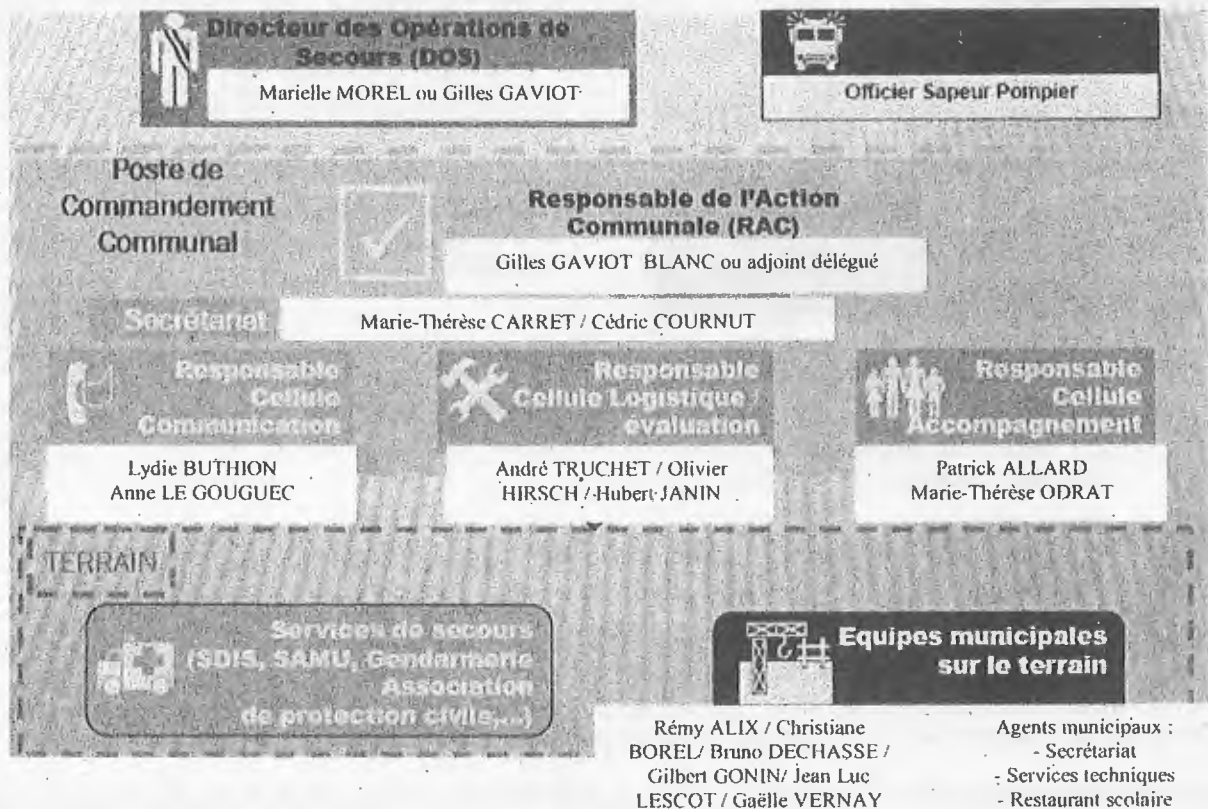


SECURITE CIVILE

Le projet du Plan Communal de Sauvegarde a trouvé une première concrétisation lors de la réunion du 18 mars 2010.

Cette rencontre a été l'occasion de consolider l'organisation communale de crise, avec notre partenaire GERISK.

Voici le synoptique de l'organisation de crise sur la commune de Chuzelles :



En parallèle, le diagnostic des risques majeurs (naturels ou/et industriels) est en cours : ce diagnostic prend en compte les sinistres passés, leur localisation, leur fréquence ainsi que leur occurrence. Une mise en commun du travail primitif réalisé par le groupe de travail communal et GERISK sera réalisée courant avril avec l'ensemble des commissions communales.

De plus, l'alimentation de l'annuaire de crise, outil indispensable à la coordination et à la communication lors de la survenue de l'incident, est en cours : le recensement des coordonnées utiles au sein des administrations, des collectivités et des autorités est réalisé ; un courrier de la municipalité est adressé aux entrepreneurs chuzellois à compter du 14 avril 2010 afin de construire une collaboration efficace entre la collectivité et les forces économiques locales ; enfin, toute chuzelloise et tout chuzellois souhaitant apporter son aide lors

d'un incident majeur, peut retirer en mairie un formulaire. Ce formulaire vous permet d'être informé sur la gestion de crise (déroulement ; responsabilités...) et d'informer la municipalité de la nature des aides proposées.

Concomitamment, la réflexion sur la constitution du DICRIM, document d'information destiné à chaque habitant, est en cours.

En outre, une réunion intercommunale, entre les municipalités de Luzinay, Serpaize, Villette de Vienne et Chuzelles est programmée début mai 2010, afin de définir les moyens et la mise en œuvre de la mutualisation des outils.

Enfin, une réflexion sur l'exercice de crise sera prochainement engagée.

Nous vous tiendrons informés des suites de ce projet lors du prochain bulletin municipal.



INFORMATIONS SPORTIVES

➤ Ouverture d'un mini golf :



Dans le parc de la piscine de Vilette de Vienne, un mini golf a été installé : un loisir à partager en famille ou entre amis !

Les modalités d'ouverture sont les suivantes :

HORAIRES HIVER :

- ❖ De 10 heures à 18 heures 45 du lundi au vendredi
- ❖ De 10 heures à 17 heures 30 le samedi
- ❖ De 10 heures à 12 heures 30 le dimanche

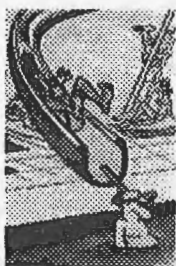
DU 1^{ER} JUILLET AU 22 AOUT 2010 :

- ❖ De 10 heures à 19 heures du lundi au samedi
- ❖ De 10 heures 30 à 18 heures le dimanche

TARIFS :

- ❖ 1 € les enfants et 2 € les adultes
- ❖ 1 € pour les enfants des centres aérés de l'agglomération viennoise
- ❖ 0.50 € pour les enfants des centres aérés des communes du Syndicat Intercommunal Sports et Loisirs de la Sévenne.
- ❖ Caution demandée : 20.00 € pour la location du matériel

➤ Horaires d'été de la piscine de Vilette de Vienne :



La piscine de Vilette de Vienne est ouverte au public du 1^{er} juillet au 22 aout aux horaires suivants :

- ❖ Du lundi au samedi : 11 H 30 à 19 H 15
- ❖ Dimanche : 10 H 30 à 18 H 45

Tarifs au 1^{er} juillet 2010 :

- ❖ Enfants (de 4 à – de 14 ans) : 3.20 € (carte 10 entrées : 22 €)
 - ❖ Adultes : 4.20 € (carte de 10 entrées : 34 €)
- (Chèque à l'ordre du Trésor Public ou paiement par carte bleue)

➤ Gymnastique Volontaire Chuzelloise



Mail : gvchuzelloise@yahoo.fr
Tél : 06-84-24-51-86

NOUVEAU : Cours de Gym TONIC

Pour tous à partir de 18 ans

ESSAIS GRATUITS LES MARDIS :

- 25 MAI 2010
- 1er JUIN 2010
- 15 JUIN 2010

de 20h à 21h

AU MILLE CLUB DE CHUZELLES



PÊLE-MÊLE

PRATIQUE CONTESTABLE !



Certains habitants ont été démarchés par une entreprise proposant un contrôle de l'eau chez les particuliers. Cette entreprise se présente comme mandatée par la mairie : c'est faux !

Devant ces pratiques regrettables il nous paraît utile de rappeler que la SDEI, gestionnaire de la distribution d'eau sur notre commune, est seule habilitée à faire des relevés ou des contrôles de ce type (ou à mandater une entreprise pour le faire, mais en aucun cas par le biais du porte à porte...)

BIENTOT L'ETE – Petits rappels :



NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral

Extrait de l'article 9:

"Les occupants et les utilisateurs de locaux privés,... doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, ...

A cet effet les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptible de causer une gêne en raison de leur intensité sonore... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 00 à 19 h 30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



PASSEPORT ELECTRONIQUE BIOMETRIQUE

Depuis le 14 mai 2009, les demandes de passeports électroniques se font auprès des mairies des communes pourvues de station d'enregistrement (*cabine photographique*) agréée.

Il n'est plus nécessaire de s'adresser à la mairie de son lieu de résidence, ni dans son département de résidence.

Les communes ainsi équipées les plus proches de Chuzelles sont : BOURGOIN JALLIEU, ROUSSILLON, VIENNE*.

Les documents à fournir et les timbres fiscaux restent inchangés.

Le temps de réalisation étant généralement de 30 minutes, il est conseillé de prendre rendez-vous auprès de la mairie choisie.

*Vienne centre, Vienne Malissol, Vienne l'Isle ou Vienne Estressin

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS (NE POSSEDANT PAS DE PASSEPORT A LEUR NOM ET VOYAGEANT SEULS)

L'un des parents (père, mère, tuteur) doit se rendre **en personne** à la mairie et présenter les documents suivants :

- Une pièce d'identité du parent,
- La carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur français,
- Le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant (qui doit mentionner, pour les parents non mariés la reconnaissance de l'enfant avant l'âge de 1 an),
- Un justificatif de domicile récent,
- Éventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale.

SÂPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Communiqué de
presse du Service
Départemental
d'incendie et de
Secours de
l'Isère : Corps
départemental
de Sapeurs
Pompiers



De 16 à 55 ans, homme ou femme, devenir sapeur-pompier volontaire n'est pas un challenge impossible à relever. Etre motivé et vouloir venir en aide aux autres sont certainement les clés de cet engagement.

Depuis mars, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère conduit une nouvelle campagne de recrutement.

Pour rejoindre les 4 500 sapeurs-pompiers volontaires isérois, n'hésitez pas à vous présenter à la caserne la plus proche de chez vous, le chef de caserne vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Toutes les informations sur www.sdis38.fr.

LA GENDARMERIE DE CHASSE SUR RHONE-VIENNE VOUS CONSEILLE :



REGION DE GENDARMERIE
RHONE ALPES
GROUPEMENT DE L'ISERE
COMPAGNIE DE VIENNE
BRIGADE DE CHASSE SUR
RHONE

447 Route de Vienne
38670 CHASSE SUR
RHONE
Tél. 04 37 20 12 80

5 rue de l'Isle
38200 VIENNE
Tél. 04 74 53 10 17

La gendarmerie vous conseille, pour prévenir les cambriolages.

Le cambrioleur choisit des cibles faciles. Il se renseigne sur vos habitudes. Il recherche et profite des failles de votre protection.

Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'il passe à vaincre vos défenses !

Prévenir c'est :

- fermer les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ne pas cacher les clefs sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;
- n'inscrire ni nom, ni adresse sur ses trousseaux de clefs ;
- ne pas laisser la clef sur ou dans un véhicule ;
- conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux ; des chèquiers... ;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art... ; conserver les factures ;
- renforcer la protection de votre domicile ;
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes, des grilles ou des barreaux pleins aciers ;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de clefs, surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.

En cas de cambriolage :

- laissez les lieux en l'état ;
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la gendarmerie ou la police - appel au 17 ;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ; prévenez votre assureur.

NOUVELLE ACTIVITE



LA REHARMONISATION EN BIO ENERGIE

Pierre DRUKMACHER, diplômé en masso-kinésithérapie, diplômé en médecine traditionnelle chinoise, propose une méthode manuelle douce qui détecte et libère les blocages physiques et émotionnels, le stress...

Consultation d'environ 1h30 sur rendez-vous au 06 82 53 25 30



"ça se passe à... CHUZELLES"

Programme des manifestations prévues sur la commune pour les semaines à venir :

DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	LIEU
MERCREDI 12 MAI JEUDI 13 MAI MARDI 18 MAI	CONCOURS DE BOULE ABC BOULES		BOULODROME
DIMANCHE 23 MAI LUNDI 24 MAI	TOURNOI DE FOOTBALL FC SEVENNE		STADE
SAMEDI 29 MAI	EXPOSITION CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE	14 H 30	CHAPELLE SAINT MAXIME
VENDREDI 4 JUIN	ASSEMBLEE GENERALE ACCA	20 H	MILLE CLUB
VENDREDI 4 JUIN	ASSEMBLEE GENERALE LA GROLE	20 H 30	POLETIERES
DIMANCHE 6 JUIN	RALLYE AFR	8 H 30	MILLE CLUB AIRE PIQUE NIQUE
LUNDI 7 JUIN	DON DU SANG ARVS	16 H 00 19 H 00	SALLE DES CONSEILS MAIRIE
SAMEDI 12 JUIN	PETANQUES FCS		BOULODROME
SAMEDI 19 JUIN	BALLADE PEDESTRE - BARBECUE CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE	14 H 30	CHAPELLE SAINT MAXIME
VENDREDI 25 JUIN	KERMESSE SOU DES ECOLES		MILLE CLUB
SAMEDI 17 JUILLET	EXPOSITION CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE	14 H 30	CHAPELLE SAINT MAXIME
LUNDI 2 AOUT	CINE ETE	21 H 00	PARKING 1000 CLUB

⚠ En raison des travaux de rénovation, la salle du Mille Club sera indisponible du lundi 5 juillet au mercredi 1er septembre 2010.

- Les articles des associations (au format d'une demi-page) sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs
- La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.



"ça se passe dans... La Sévenne"



DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	LIEU
MARDI 6 JUILLET	CARVAN'JAZZ	19 H 00	SERPAIZE
MARDI 13 JUILLET	FEUX D'ARTIFICE ET REPAS	19 H 00	LUZINAY

CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE

- **29 MAI 2010** : Ouverture de la chapelle Saint Maxime
Exposition de pièges et animaux naturalisés

- **19 JUIN 2010** : A partir de 14 heures, ouverture de la chapelle Saint Maxime
14 heures 30 : ballade pédestre (ou en voiture) pour la découverte des grottes naturelles de Massier
A partir de 17 heures 30 : barbecue

- **17 JUILLET 2010** : Ouverture de la chapelle Saint Maxime
Exposition de matériel agricole ancien

- **18 SEPTEMBRE 2010** : Ouverture de la chapelle Saint Maxime
Exposition (thème annoncé ultérieurement)



PAROISSE

STE BLANDINE DES 2 VALLEES

www.diocese-grenoble-vienne.fr

Votre paroisse fait partie du Diocèse de Grenoble-Vienne, dont les limites correspondent presque avec celles du département de l'Isère.

Votre prêtre :

Père Michel BUISSON -10 Rue de la République 38670 CHASSE

Tél. 04.78. 73. 06. 04

Courriel : michel.buisson@diocese-grenoble-vienne.fr

Délégués aux différents services :

- | | |
|--|---|
| ➤ Baptême : Brigitte SALEL -Serpaize
Tél. 04.74.57.02.43 | ➤ Aumônerie scolaire : Martine BEDON
Tél. 06.43.30.94.48 |
| ➤ Mariage : Gérard LEGIARDI - Seyssuel
Tél. 04.74.85.56.66 | ➤ Solidarité : Monique GIROUD -Seyssuel
Tél. 04.74.85.02.16 |
| ➤ Funérailles : Lydie MONTABROUD -Chasse
Tél. 06.71.06.01.35 | ➤ Equipes liturgiques : J. François BERNARD
Tél. 04.74.53.25.70 |
| ➤ Catéchisme : Cristelle VEILLARD -Villette
Tél. 04.74.84.63.36
Katherine LAMARTINIERE - Seyssuel | ➤ Notariat : Albert BLAIN -Chuzelles
Tél. 04.74.57.92.69 |
| | ➤ Finances : Monique LEGIARDI -Seyssuel
Tél. 04.74.85.56.66 |

Maison Paroissiale : (Face à l'église de Chuzelles) -Tél.
04.74.57.91.27

Permanence :

- Vendredi de 19h à 19h30
- Samedi matin de 10h à 12h.

Responsable :

Régine COLCOMBET
04.78.73.08.55



FNACA

19 mars : 48^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962.

Les cérémonies aux monuments aux morts ont été célébrées respectivement à Seyssuel en présence de 63 personnes, à CHUZELLES, 82 personnes.

Avec le dépôt de gerbes et lecture de l'ordre du jour du Général Ailleret par les maires Marielle MOREL, et Gérard VALLENT, ainsi que le message National de la fédération des Anciens Combattants par les membres de la FNACA.

Comme à chaque réunion de la mémoire l'harmonie des deux communes nous a accompagnés aux monuments aux morts et à la stèle du souvenir des soldats morts en A.F.N.



Au cours de cette manifestation la CROIX DU COMBATTANT a été remise à monsieur Emile FANJAT, par madame Marielle MOREL, maire de CHUZELLES.

Pour avoir effectué 28 mois de service, dont 18 mois à SATHONAY où il est nommé sous officier, affecté à la formation chauffeur.

Le 2 juillet 1960, il embarque pour l'Algérie au 540GT à Tizi-Ouzou.

Libéré le 29 avril 1961 au lieu du 27 suite au PUSH des Généraux à Alger.

Une délégation avait participé le matin à la célébration au mémorial de MONTFERRAT, et l'après midi à celle de la Ville de VIENNE.

Nos deux porte-drapeaux étaient présents lors de toutes les cérémonies.

Le Président
J.PLANTIER

La Sévenne

Le Centre Mille Loisirs organise les vacances d'été.

Dernière ligne droite avant un mois de juillet riche en émotions. Mais que faire à vos enfants cet été ? Et pourquoi pas des camps ?

Le centre Mille Loisirs organise trois camps enrichissants : mini camp Poney/aquaparc du 12 au 17 juillet avec pension complète, mini camp Découverte de la Hollande en vélo du 5 au 15 juillet avec pension complète et un mini camp Sport aquatique, hébergement sous tente marocaine, pension complète du 19 au 24 juillet. Les pré-inscriptions ont d'ores et déjà démarré. Places limitées, pour tous renseignements complémentaires, surfez sur le site <http://cmlchuzelles.canalblog.com>

Le centre aéré accueille les enfants de 3 à 14 ans tout le mois de juillet du lundi au vendredi à partir de 7h30 jusque 18h (possibilité de garderie jusque 18h30 : 1€). Des activités manuelles et créatives, des jeux grandeur nature, des randos VTT... rythmeront les journées des enfants. Mais aussi des stages tels que le cirque, le Tshaka Balle et le sport. Les enfants s'initieront aux métiers d'acrobates et de jongleurs, au jeu de ballon et au tir à l'arc, au judo, au ping-pong, à la boxe....

Toutes ces activités feront de leur mois de juillet, un mois inoubliable.

Le concert de printemps de l'Ecole de Musique de Seyssuel-Chuzelles s'est déroulé le samedi 27 Mars à la salle des fêtes de Seyssuel.

La prestation des différents ateliers musicaux a été saluée par le public. Il y a eu pour tous les goûts, entre autres :

- l'ensemble jazz qui malgré son jeune âge (l'ensemble est jeune et les musiciens aussi !!) a su improviser,
- l'atelier guitare a joué des morceaux de style très différent
- l'atelier rock nous a décoiffé...
- L'Harmonie a participé via un ensemble de clarinettes auquel se sont joint deux élèves de l'Ecole de Musique.



Tous ces jeunes (et moins jeunes) musiciens ont su partager avec le public le plaisir qu'ils ont à jouer ensemble. D'ailleurs, lors du prochain concert de l'Harmonie qui aura lieu le 1^{er} Mai à la salle des fêtes de Seyssuel, plusieurs élèves auront la fierté de jouer avec leurs aînés.

Pour fêter la fin d'une année riche en musique, la dernière représentation aura lieu le 16 Juin 2010 dans la cour de l'Ecole de Musique à Seyssuel. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

Pour toutes informations (Horaires, Tarifs...), pensez à consulter le blog :

<http://www.seyssuelmusique.canalblog.com>



En Juin 2009 nous vous avons annoncé l'arrêt des activités du Comité des Fêtes de Chuzelles, aujourd'hui, nous vous informons de sa dissolution en date du 15 mars 2010.

Le matériel que nous avons acheté, a été remis au Sou des Ecoles, qui le tient à la disposition des associations souhaitant l'utiliser, en voici le détail :

- 10 pots à eau en plastique de capacité de 1 litre
- 3 poubelles de 80 litres noires
- 2 enrouleurs électriques de 25 m
- 4 plats métalliques rectangulaires pour le service 30 x 35 cm et 5 cm de haut
- 1 plat métallique rond de diamètre 40 cm et 10 cm de haut
- 1 bâche de 6 x 10 m
- 3 bâches de 4 x 3 m
- 1 percolateur
- Environ 50 flûtes à champagne
- 17 guirlandes lumineuses + ampoules

A noter que les petits chapiteaux parapluies sont cassés, nous les avons donc retirés de l'inventaire.

Le solde financier s'élève à 3 300.00 euros. Un chèque de ce montant a été remis à la municipalité. Nous rappelons que, lors du conseil municipal du 16 septembre 2009, les membres présents ont délibéré pour accepter le solde financier de notre association et s'engager à l'utiliser, à hauteur des fonds versés, à l'acquisition d'une cuisinière de collectivité pour le mille-club et d'un chapiteau.

Encore merci à tous ceux qui nous ont accompagné.

Le Comité des Fêtes de Chuzelles



A.R.V.S.

Association Régionale des Volontaires du Sang

Le don du sang effectué en mairie de Chuzelles le lundi 15 mars a connu un vif succès.

En effet, 71 donneurs de sang ont été recensés contre une moyenne d'environ 50 donneurs lors des précédentes collectes.

L'ensemble des donneurs est à remercier ainsi que les nombreux bénévoles qui assurent la logistique de cette journée.

L'établissement français du sang communique les dates des prochaines collectes au sein de la commune :

- Lundi 07 juin 2010 de 16 heures à 19 heures.
- Lundi 18 octobre 2010 de 16 heures à 19 heures.

CHORALE "La Clé des Chants"

Notre concert du Vendredi 9 Avril a rempli l'église de Chuzelles, dernièrement rénovée, et a su rassembler chant choral et musique instrumentale d'une façon très généreuse.

La première partie de soirée voyait s'exprimer notre chorale « La Clé des Chants » dirigée par Simone Payet et Rita Bois, avec de nouveaux chants comme cette sympathique chanson de Bobby Lapointe « T'as pas, t'as pas tout dit » ou cet air morave « O Lasko, Lasko » ou bien encore la très connue « A la claire fontaine » mais en version créole. Une reprise très appréciée également fut « La Complainte de Pablo Neruda » en hommage à Jean Ferrat avec l'accompagnement de guitare de notre ami Jo Danière. « Le dernier coup de fusil s'est tu » musique de Dimitri Chostakovitch et « Le chant des Oiseaux » de Clément Janequin, deux chants demandant beaucoup de travail, furent également très appréciés d'un public enthousiaste.

Le groupe Mariposa enchaina avec six morceaux folkloriques instrumentaux, nous entraînant de la Russie au Bourbonnais en passant par l'Espagne, le Maroc et le Brésil. Au cours de ce voyage nous avons pu retrouver (ce groupe nous avait déjà ravi en 2008 lors de notre concert du 30^{ème} anniversaire) l'accordéon diatonique, la balalaïka, toute la famille des flutes à bec, la guitare et diverses percussions.

Notre second invité pour ce concert fut la chorale « L'Espérance » de Reventin-Vaugris placée sous la direction de Véronique Larose. Dans un répertoire assez différent du notre (c'est ce qui fait la richesse de ces rencontres) consacré entièrement à la chanson française, nous avons pu apprécier toute la valeur de cette chorale voisine avec l'accompagnement, pour leurs trois derniers chants, d'une jeune accordéoniste de talent prénommée Marine.

La fin de ce concert voyait se réunir les deux chorales pour deux partitions : « Vocaliza » sur une musique de Sergheï Prokofiev et « L'espérance folle » de Guy Béart.

Le verre de l'amitié était ensuite servi au Mille-Club où les discussions entre choristes et spectateurs ont pu continuer tard dans la soirée.

Lorsque paraîtra cet article nous aurons participé aux cérémonies du 8 Mai à Chuzelles et au concert de la chorale de Biol ce même 8 Mai en soirée.

Vous pourrez nous retrouver le Samedi 12 Juin à partir de 18h00 à l'église Saint Nicolas à Givors où nous participerons au festival vocal 2010 intitulé « Festival 2010 des villes et des chants ». A 20h30 sera donné le Réquiem de Fauré avec l'orchestre du Conservatoire de Givors sous la direction de Patrick Mange et les chorales invitées dont nous faisons partie.

A très bientôt donc ...

ETE 2010 – MANIFESTATIONS INTERCOMMUNALES

En marge du festival de Jazz à Vienne 2010,

Vienne Action Culturelle et la MJC de Vienne présentent :

« CARAVAN' JAZZ »

Cette manifestation, pour la vallée de la Sévenne aura lieu

A SERPAIZE LE 6 JUILLET

Avec la fanfare électro-blues "MONOFOCUS"



« CINE ETE 2010 »

Chuzelles accueille le « Ciné été 2010 » en partenariat

avec La commune de Villette de Vienne

Le 2 août à la tombée de la nuit, projection du film :

Chut ! c'est encore secret...



« FEUX D'ARTIFICES »

Les festivités de la fête nationale débiteront le

Lundi 13 juillet

par les traditionnels feux d'artifices organisés conjointement
par les communes de Chuzelles et Luzinay qui accueillera cette
année la manifestation et organisera le repas.



Mairie - 38200 CHUZELLES

Tél. ; 04 74 57 90 97 Fax : 04 74 57 43 08

E-mail : mairie@mairie-chuzelles.fr

Site Internet : <http://www.mairie-chuzelles.fr>

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30

Mercredi : 10h00 - 11h30

Vendredi : 16h00 -19h00

En avant première, découvrez la nouvelle page d'accueil
du site internet de CHUZELLES...



Vous êtes ici - Accueil du site de la mairie

Mairie

- Administration
- Les commissions
- Le budget
- Conseil municipal
- Compte rendu des conseils

Annuaire PRO.

Retrouvez toutes les entreprises, artisans de la commune de Chuzelles !

Annuaire ASSOC.

Retrouvez toutes les associations de la commune de Chuzelles !

Démarches en ligne

Facilitez-vous la vie, et évitez les aller-retour via e-la-mairie !

« Liste des démarches »

Plus d'informations :
Tél : 04 74 57 90 97
Fax : 04 74 57 43 08

Accueil du site

Bienvenue sur le site de la mairie de Chuzelles. Découvrez notre commune ainsi que ses différents services et activités qui le vous proposent.

Un annuaire des différents entreprises, artisans et associations de la commune est également accessible pour faciliter vos recherches.

Encore visite sur notre site !

Informations FLASH !

Derniers infos de la commune de Chuzelles

Les événements

Vendredi 30 Avril 2010
Fête des vignerons au mille plants
Phéacelle

Samedi 01 Mai 2010
Fête de la vigne de la commune
En savoir +

Dimanche 02 Mai 2010
Fête de la vigne organisée par l'association
En savoir +

Toutes les dates !

Galerie photos

4 mai 2010

Bulletin tiré à 850 exemplaires
Et distribué dans chaque foyer de Chuzelles
N°106 – dépôt légal AVRIL 2010